

# Signe de temps: le siège de la MVA à Lausanne (1954-1994)

Autor(en): **Barbey, Gilles**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **120 (1994)**

Heft 22

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-78343>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Signe des temps

## Le siège de la MVA à Lausanne (1954-1994)

Par Gilles Barbey,  
arch. SIA/FAS  
Bd. de Grancy 11,  
1006 Lausanne

La question importante, qui se pose à la fin de ce XX<sup>e</sup> siècle aux historiens de l'architecture et aux responsables de la conservation du domaine bâti contemporain, porte avant tout sur l'énoncé des critères selon lesquels il conviendra de retenir, pour les valoriser, les œuvres édifiées depuis 1945. En effet, la masse des ouvrages bâtis est si considérable qu'elle imposera la définition de priorités conduisant à des choix objectivement fondés.

### Urgence d'une conception pour la valorisation de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle

Divers colloques ont été consacrés récemment à cette préoccupation, qui est d'autant plus commune aux pays façonnés par la culture urbaine et industrielle qu'il est maintenant universellement admis de ne plus limiter le patrimoine architectural aux seuls édifices majeurs, mais de l'étendre à d'autres catégories précédemment ignorées, comme les ouvrages de génie civil et les constructions industrielles<sup>1</sup>.

Un aperçu d'ensemble du domaine bâti incite à la valorisation simultanée des bâtiments isolés, des ensembles homogènes et des séries hétérogènes de constructions. Une «critériologie» équilibrée pour la sélection des œuvres à protéger nous semble obligatoirement dépendre d'un double système d'évaluation quantitatif et qualitatif. L'appréciation d'un édifice nous rappelle la distinction opérée par Alois Riegl entre valeurs rétrospectives et valeurs de contemporanéité (ces dernières se divisant à leur tour en valeur d'usage et valeur artistique<sup>2</sup>). En survolant le patrimoine bâti du XX<sup>e</sup> siècle, François Loyer retient trois familles de critères de sélection des œuvres, qui s'ajoutent à la nécessité de documentation par publication: «l'originalité du champ technique et

artistique, l'abondance de la production et la variation du caractère local des ouvrages considérés<sup>3</sup>». En simplifiant quelque peu la question, on retiendra l'idée qu'une œuvre peut être reconnue comme exemplaire aussi bien parce qu'elle possède un caractère unique que parce qu'elle est reproduite un grand nombre de fois.

Il est admis qu'un certain recul dans le temps est indispensable à l'appréciation des œuvres architecturales. Si un laps de deux générations ou de cinquante ans constitue la distance historique recommandée pour l'établissement d'une monographie appartenant à la topographie artistique, un délai moindre d'une génération environ suffit pour dresser une liste d'objets à inclure dans un inventaire utile à la sauvegarde<sup>4</sup>. Ces différentes considérations ne résolvent toutefois pas la question d'une représentativité qualitative et rétrospective du domaine bâti, en particulier lorsqu'il s'agit de catégories proportionnellement encore peu valorisées comme les néostyles et autres formes de répliques architecturales.

### Sens du repérage des œuvres de Jean Tschumi

L'œuvre la plus significatif de Jean Tschumi jalonne les années 1950 et 1960, pour s'interrompre brutalement à la mort de l'architecte, en 1962. Il se caractérise indiscutablement par son pouvoir de «déclenchement»: en exerçant une influence directe sur les architectes professionnellement actifs en Suisse romande, il a le mérite de contribuer à libérer la démarche conceptuelle du carcan de la Charte d'Athènes et des cinq points de Le Corbusier, pour favoriser l'émergence de valeurs plus nuancées et étroitement liées au *zeitgeist* de l'après-guerre.

Signe des temps, la nouvelle transparence architecturale

prend le relais du plaidoyer de Mies van der Rohe en faveur de prismes cristallins, en conservant sa connotation de vérité constructive. Il faut se souvenir à ce sujet du projet de Skidmore, Owings & Merritt, qui en 1954, décide d'exposer à la vue du public dans une vitrine de la 5e Avenue de Manhattan l'organe le plus secret d'une banque, à savoir un coffre-fort colossal dont la masse d'acier inoxydable est défendue par de multiples serrures qui ne peuvent que rassurer l'observateur. Le donné-à-voir est ici caution de franchise et de sécurité. Entre-temps, la transparence architecturale a été abondamment mise à contribution et utilement commentée par Colin Rowe et Robert Slutzky<sup>5</sup>.

La conception du siège de la MVA à Lausanne repose d'emblée sur une levée de toute ambiguïté. S'inspirant du modèle traditionnel de l'occupation périphérique de la partie supérieure d'un site, à la manière des propriétés bourgeoises situées dans la ceinture urbaine, l'édifice de Tschumi refuse l'occultation du parc au bénéfice de l'intimité des hôtes, pour privilégier au contraire la vision de part en

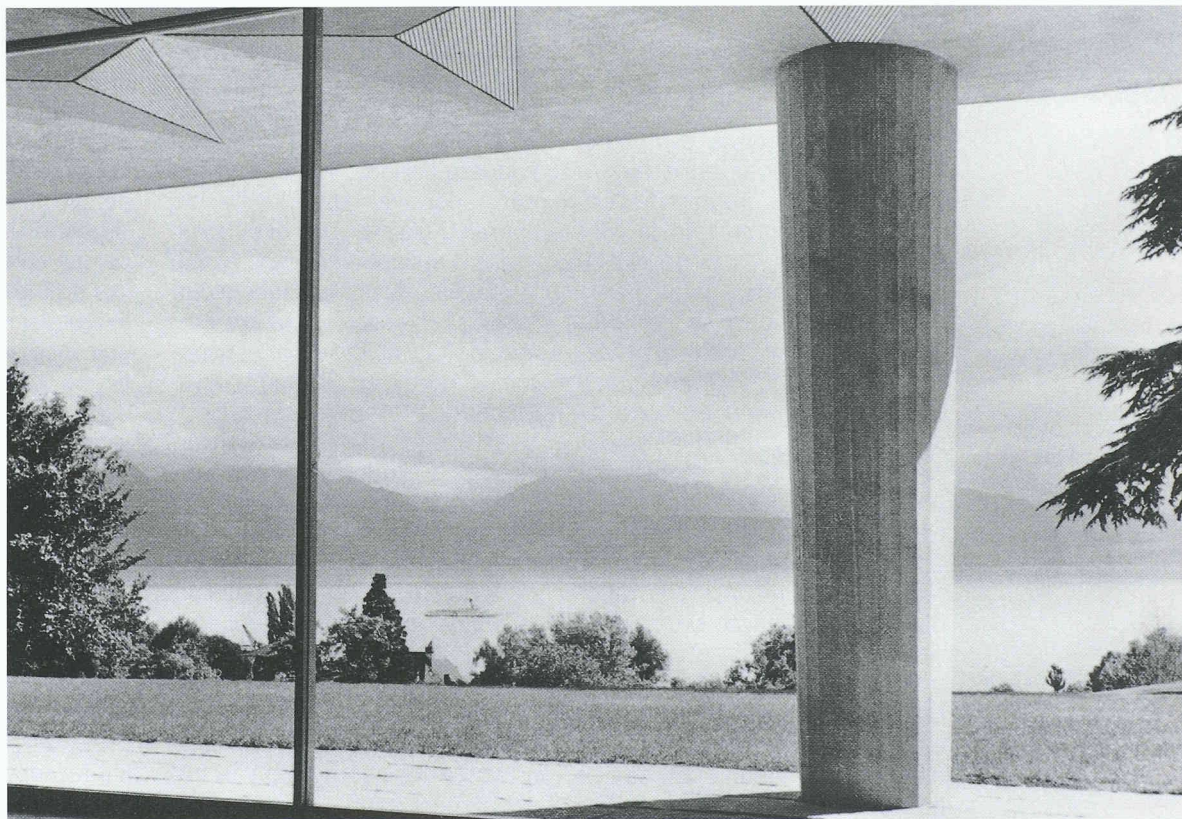
<sup>1</sup>Voir notamment les actes des colloques de la Direction française du Patrimoine: Colloques de la Salpêtrière, Paris, novembre 1984, et de la Tourette, Evreux, juin 1987, «Les Monuments historiques demain» et «Les enjeux du patrimoine architectural du XX<sup>e</sup> siècle», Ministère de la Culture et de la Communication, Paris

<sup>2</sup>RIEGL, A.: «Le culte moderne des monuments», Vienne, 1903, traduction française: Le Seuil, Paris, 1984

<sup>3</sup>LOYER, F.: «Le patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle: critères de sélection et protection juridique», in «Patrimoine architectural du XX<sup>e</sup> siècle: stratégies de conservation et mise en valeur», Actes du colloque organisé à Vienne (Autriche) par le Conseil de l'Europe, du 11 au 13 décembre 1989, pp. 37-40

<sup>4</sup>Contribution de BERNHARD FURRER, Berne, au colloque «Denkmalpflege heute», Université de Berne, octobre 1993

<sup>5</sup>ROWE, C. et SLUTZKY, R.: «Transparenz», GTA Birkhäuser, Bâle, 1968



part des espaces du rez-de-chaussée. Ce geste n'est pas exclusivement publicitaire, il est aussi civique et convivial. Le lavis représentant l'élévation arrière du bâtiment permet d'introduire des nuances dans les couches successives du paysage: d'abord les grands cèdres, puis l'édifice lui-même, la pelouse qui le précède, et enfin le lac et les Alpes. L'exemple de la transparence caractéristique des édifices tschumiens n'est certes pas le seul mérite des sièges administratifs de renom bâtis par l'architecte vers 1950-60. Il serait déplacé de chercher à dresser ici une liste exhaustive des caractères architecturaux dignes d'être soulignés. Mais il importe de savoir reconnaître le rôle joué par les réalisations de Tschumi lorsqu'elles occupent des sites prestigieux comme la rive lacustre à Vevey ou le coteau de Pregny: l'architecture découle de sa situation géographique pour en recevoir les attributs, celle d'une «naturalité» qui ne cherche pas à nier la masse

bâtie. Préfigurations du concept «d'intégration architecturale» tellement en faveur à la fin des années 1960, ces exemples ne s'apparentent ni aux tendances mimétiques d'absorption du bâti par le site, ni aux velléités de réflexion du paysage par des façades revêtues de miroirs. La volonté de transparence appliquée est, chez Tschumi, à la fois règle du projet et moyen d'affichage de l'identité sociale du commettant.

Les diverses formes de transparence appliquées aux bâtiments composant le siège administratif de la MVA s'orchestrent autour du jardin, dont l'aménagement subtil a été délibérément conçu par l'architecte. Dans le foyer du personnel, les vues se croisent, s'interpénètrent et se différencient mutuellement. Elles sont le principal support de l'identité du (au) lieu, autre notion qui va constituer l'un des thèmes privilégiés de réflexion des années 1980. La perméabilité d'un bâtiment au regard en tant qu'ins-

trument de caractérisation de l'architecture est abordée au début des années 1950 de manière empirique, mais elle est déjà omniprésente.

La transparence construite favorise en premier lieu l'orientation intérieure, circonstance essentielle dans une cafétéria d'entreprise, mais opère aussi en direction de l'extérieur. Elle constitue de plus une célébration de la lumière du jour, dont on ne finit pas de reconnaître qu'elle est inégalable. Le siège de la MVA nous apparaît aujourd'hui comme une étape importante dans l'architecture du tertiaire avant l'apparition du langage «high tech», où le mode de construction est parfois défini indépendamment de la composition architecturale.

A ce seul titre, l'exemple de la MVA justifierait déjà une scrupuleuse définition des dispositifs de protection applicables à une architecture toute désignée pour traduire l'esprit du temps et du lieu.